Sur le texte de la Vie des Pères

Autor(en): **Matsumura, Takeshi**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue de linguistique romane**

Band (Jahr): **66 (2002)**

Heft 261-262

PDF erstellt am: **29.03.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-400040

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

SUR LE TEXTE DE *LA VIE DES PÈRES*

Dans un petit article paru dans la revue de l'Université de Tokyo (*Language, Information, Text*, 8, 2001, 45-48), j'ai relevé quelques fautes qui se sont glissées dans le tome III de *la Vie des Pères* éditée par F. Lecoy (Paris, SATF, 1999). En lisant et relisant le texte, je me suis aperçu d'après une numérotation curieuse et des rimes étranges qu'il y avait au moins deux vers sautés. Le premier cas se trouve dans Pères67L, autour du vers 21694. Je cite le passage en reproduisant la numérotation de l'édition:

Une em prist et si l'a mengie, 21692
mout fenelesse et entoskie.
Ses cors en enfla maintenant
grant piece et ne pooit morir. 21696

Comme on peut le constater, le mot *maintenant* ne rime avec rien et la numérotation indique qu'il devrait y avoir une ligne entre le vers 21692 et le vers 21696.

Le deuxième cas curieux se lit dans Pères57L, autour du vers 28848, que je cite en respectant la ponctuation de l'édition:

Assez avoit temptacions, 28844
de sa char movoit li cions
de cel pechié; de la luxure
avoit sovent si grant ardure
qu'i ne savoit conseil de s'ame, [c]
Une nuit ensi li avint
que cil pechié si cort le tint
que par tout fu si esmeüz, 28852

On voit que la ligne qui finit avec *s'ame* ne rime avec rien et que la virgule qui la termine semble indiquer que la phrase doit encore continuer. Le glossaire s.v. *refuis* corrobore cette impression puisqu'il nous apprend qu'au sens de «refuge, recours» le mot est employé au vers 28849.

Pour résoudre ces deux énigmes, j'ai vérifié les microfilms des manuscrits qui servaient de base à l'édition. Ainsi, j'ai pu constater qu'après le

vers 21694 (... *maintenant*) le texte imprimé a oublié une ligne *Et fu sus ses piés en estant* qu'on lit dans le manuscrit *B* (BNF, fr. 1039, base de la 2e série), et qu'après le vers 28848 (... *s'ame*) on devait lire *Ses refuis iert a Nostre Dame* d'après le manuscrit *A* (BNF, fr. 1546, base de la 3e série); le glossaire qui enregistre le s.m. *refuis* renvoyait à ce vers. Ce sont naturellement deux fautes évidentes qui n'auront échappé à personne, mais elles ne peuvent pas être corrigées tant qu'on ne consulte pas les manuscrits.

Ces deux vers manquants et d'autres endroits qui me semblaient étranges m'ont poussé à collationner l'édition procurée par F. Lecoy et les cinq manuscrits qu'il a utilisés. Bien que mon examen rapide porte seulement sur la 2e série des contes (Pères43-50 et 64-74, publiée au tome III, p. 1-255), le résultat ne manque pas d'inquiéter, car le texte imprimé n'est pas toujours tout à fait fidèle aux manuscrits qu'il est censé reproduire.

Il y a plusieurs types d'écarts par rapport aux manuscrits. Je prendrai arbitrairement comme exemple Pères65L *Mère*, un court conte de moins de 300 vers (v. 20528-20821, p. 43-52 du t. III). L'édition est fondée sur *B* (f. 173b-175d). Le conte étant absent de *C* (BNF fr. 23111), F. Lecoy l'a contrôlé par trois autres manuscrits: *u* (BNF, fr. 2094, f. 68a-71a), *A* (f. 133a-134c) et *S* (Arsenal, 3641, f. 135c-137c).

On s'aperçoit tout d'abord qu'un certain nombre de mots sont mal lus sur le manuscrit de base ou mal imprimés dans l'édition. Certes il y a des cas faciles à corriger. Par exemple, *escrîés* qu'on lit en 20559 est bien sûr à lire *escrïés*. De même, l'imparfait *l'aportait* du vers 20585 n'est qu'une faute d'impression pour *l'aportoit*. Il n'en va pas autrement pour la forme moderne du parfait *fut* qui apparaît en 20638 et 20690; on lit *fu* dans le manuscrit comme on peut s'y attendre. Quant à *Notre Dame* de 20719, il fallait développer l'abréviation en *Nostre Dame* comme au vers 20722. À côté de ces quatre fautes assez évidentes, on a d'autres cas qui sont moins aisés à repérer si l'on ne consulte pas le manuscrit de base. D'abord, au vers 20534 l'édition donne *gaagnoient* mais là on doit lire *gaaignoient* si l'on veut reproduire la graphie du manuscrit. Ensuite, la forme *trouvast* de 20550 est en fait à lire *trovast*. La lecture de *none* en 20594 est aussi à corriger en *nonne*. Il en va de même pour le vers 20636 où la curieuse graphie *larecchin* est une faute d'impression pour *larrechin*; cette dernière graphie est d'ailleurs bien imprimée dans le glossaire. Quant à la lecture de *papelardie* en 20664, elle est à remplacer par *papalardie*. L'adjectif *blanche* qu'on rencontre au vers 20765 est également à corriger en *blance*. Par ailleurs, la consonne finale *–z* semble troubler par-

fois l'éditeur ou son imprimeur, car au vers 20766 on doit lire *serganz* à la place de *sergans* et au vers 20820 *nous* est à lire *nouz*. Deux autres confusions concernant une consonne finale se rencontrent au vers 20771, où *doux* est une faute pour *dous* et au vers 20783, où *en* est à lire *em*. On voit ailleurs que les formes modernes ne supplantent pas toujours les formes anciennes, car au vers 20774 on doit lire *Dieu* au lieu de *Deu*. En ce qui concerne le vers 20809, le problème est plus délicat. Là *Jhesuscris* serait à lire *Jhesucris* si F. Lecoy se conformait à sa façon de développer l'abréviation qu'on trouve en 20819, mais la forme écrite en toutes lettres qu'on rencontre dans *B* étant *Jesuscris* (au vers 24699, encore que l'édition modifie cette forme), on peut se demander si l'ensemble du texte n'est pas à revoir de ce point de vue. On peut relever enfin deux fautes dans les leçons rejetées: dans l'apparat de 20691, la leçon rejetée *loyal* est à lire *loial* et dans l'apparat de 20812, on doit lire *la* et non *le*. Au total, on a dix-neuf coquilles sur l'ensemble de 294 vers, soit une erreur toutes les quinze lignes.

Un autre cas de figure est la correction que l'éditeur a introduite implicitement en transcrivant son manuscrit de base. Au vers 20563 (*A ouvrer son pain gaaigna*), le manuscrit donne en fait *Et* au début du vers. F. Lecoy l'a supprimé sans doute pour donner un vers exact. C'est une intervention justifiée, d'autant plus que les autres témoins *uAS* n'ont pas la conjonction *et*. Seulement, il aurait dû signaler la modification qu'il a apportée au texte et citer le témoignage des manuscrits de contrôle. Le même souci de la versification a amené F. Lecoy à introduire deux autres corrections tacites. La forme *effreee* avec trois *e* qu'on lit au vers 20667 est surprenante puisque les copistes répugnent en général à aligner trois *e*. En effet, il s'agit d'une modification due à l'éditeur, parce qu'on lit *effree* dans *B* (et aussi dans *uS*). Si l'on veut corriger pour donner un octosyllabe, il vaudrait mieux imprimer *effraee* à l'instar de *A* ou du vers 20672 tout en précisant que c'est le résultat d'une correction. Par ailleurs, au vers 20753 (*Mais la mere de Dieu pour rien*) la préposition *de* n'est pas dans *B*; cette faute est partagée par *A*. La préposition *de* qu'on lit dans *u* a été ajoutée par l'éditeur pour satisfaire les exigences du mètre. Il aurait dû le préciser dans l'apparat. On pourrait signaler aussi que pour ce vers *S* donne une leçon un peu différente: *La mere Deu por nule rien*. Ainsi, on a trois cas d'intervention implicite. Pourquoi F. Lecoy s'est-il abstenu de préciser les modifications? A-t-il considéré ces cas comme relevant du type *aise* pour *aaise* qu'il a noté dans l'apparat du vers 19508 et partant comme indignes de faire l'objet d'une annotation?

Après les corrections tacites, examinons maintenant celles qui se font explicitement. Dans le conte Pères65L, on en a au total vingt-huit, dont

trois (en 20577, 20628-29 et 20762) sont effectuées sans faire état des autres témoins (l'éditeur, sûr de l'évidence des erreurs de *B*, aurait jugé inutile de renvoyer aux autres manuscrits) et dont les vingt-cinq autres le sont avec mention des sources. Mais, même si les modifications sont introduites clairement, elles ne manquent pas de poser des problèmes. Ils sont de deux ordres. D'abord, quand F. Lecoy signale la source de ses corrections en énumérant les sigles des manuscrits, contrairement à la tradition, les leçons adoptées ne correspondent pas toujours à celle du premier manuscrit cité; d'ailleurs il n'expliquait pas dans son introduction comment il avait procédé dans ces cas. On est ainsi obligé de contrôler chaque cas pour savoir d'où vient la leçon qu'on a sous les yeux. Par exemple, au vers 20561 (*Si qu'a morir li escouvint*) la leçon de *B* (*li couvint*) est remplacée, selon l'apparat, par *li escouvint* de *uAS*. Or si l'on se reporte à ces derniers, on voit que *escouvint* vient de *A* et non de *u* qui donne *Si que morir li escovint* (graphie et construction différentes) et que *S* n'utilise pas le même verbe: *li en covint*. Ainsi, l'apparat devrait être écrit plutôt comme il suit: *li couvint*]*Au*. De son côté, au vers 20579 la leçon de *B* (*femelete*; attestation à ajouter au TL) est remplacée par *femete* d'après *uAS* si l'on en croit l'apparat. Mais la forme *femete* provient du seul *S* (bien que cette lecture ne soit pas très sûre sur le microfilm) car *uA* donnent *famete*. Puisqu'il s'agit d'un mot rarement attesté (cf. TL, Gdf), on aurait aimé que l'édition distinguât bien les formes. Quant au vers 20648, la leçon corrigée *cel* provient non pas de *u* qui donne *ce* mais de *A* bien que l'apparat se réfère à *uA*. Les lexicographes qui voudraient préciser la date et la géographie des attestations doivent donc être vigilants quand ils citent ces trois corrections.

Un autre problème est que les leçons corrigées ne reproduisent pas toujours ce que les manuscrits nous transmettent. F. Lecoy modifie leurs témoignages à son gré, et probablement pour se conformer aux habitudes graphiques de son manuscrit de base. Ainsi, les lecteurs attentifs aux graphies seront obligés de contrôler chaque cas pour ne pas accepter telles quelles des formes qui peuvent n'être attestées dans aucun témoin. On en a plusieurs exemples. Au vers 20539, la leçon de *B* (*tendre*) est corrigée en *entendre* d'après *uAS* si l'on suit l'indication de l'apparat. Or si l'on jette un coup d'œil sur les manuscrits évoqués, on s'aperçoit qu'ils donnent tous *entandre* et non *entendre*. Il faut en conclure que l'éditeur s'est inspiré de la variante *entandre* pour imprimer *entendre* à cet endroit. De même, quand F. Lecoy introduit *Oés* au vers 20618 (*Lor bien fait. Oés quel merveille!*), il modifie la consonne finale de la leçon *oez* donnée par *uAS* (l'apparat de 20618 est d'ailleurs à lire: *fait ces q. m.* au lieu de *fait ces*

m. puisqu'on a *quel* dans *B*). Le troisième exemple se trouve au vers 20677. Là la leçon de *B* (*Si grans dolours*) est corrigée en *S. g. ardours* d'après *uAS*, si l'on en croit l'apparat. Or cette forme *ardours* ne se lit nulle part, parce qu'on lit *ardeur* dans *uA* et *ardor* dans *S*. La forme *toute* que l'éditeur a introduite au vers 20705 est aussi une modification, puisqu'on lit *tote* dans *uS*, sources de la correction. Il en va de même pour le vers 20715, où la leçon de *B* (*en fust entailliés*) est remplacée par *au fust atachiés* d'après *uA*. En fait *u* donne *au fust esstachiez* et *A*, *en fust atachiez*. Ainsi la forme donnée est-elle une conjecture fondée à la fois sur la préposition *au* de *u* et sur le participe passé *atachiez* de *A*. Le même phénomène se constate au vers 20765. Quand l'éditeur a substitué à *me rendrai* de *B* la leçon *m'enserrerai* d'après *uS*, il aurait dû signaler que cette forme ne correspond ni à *m'anserreray* de *u* ni à *m'ensarrera* de *S*. Citons le septième et dernier exemple qu'on rencontre dans le conte de *Mère*. Au vers 20812, l'éditeur introduit d'après *uA* la leçon *Lo qu'il la sierve* à la place de *Lor qui le* [lire *la*, voir ci-dessus] *siervent*. Mais la forme du verbe qu'on trouve dans *uA* est *serve* et non *sierve*. Ainsi, avant de prendre la leçon adoptée comme une forme attestée effectivement dans un ou des témoins, les lecteurs doivent toujours se reporter aux manuscrits. Sinon, ils risquent fort d'enregistrer des reconstructions de l'éditeur.

À côté de ces deux problèmes que posent les corrections, il faut signaler que l'apparat n'est pas toujours exact comme on l'a vu à propos du vers 20561. Il faut examiner les manuscrits pour voir si les témoins cités donnent vraiment les leçons qui leur sont attribuées. À part le vers 20561, j'ai trouvé cinq cas où il faut corriger les indications sur les manuscrits de contrôle. D'abord au vers 20569, l'apparat signale que la correction de *ravoit* en *avoit* provient de *uAS*. Or si l'on examine ces derniers, on voit que *A* donne *ot* et non *avoit*. La correction est donc fondée sur *uS*, à moins que l'éditeur ait voulu dire que *A* aussi utilise le verbe *avoir* au lieu de *ravoir* (dans ce cas, il aurait dû citer entre parenthèses la forme *ot* comme il le fait ailleurs). Il en va de même pour le vers 20576 (*Si con ele tient son enfant*). F. Lecoy dit dans l'apparat qu'il a remplacé la leçon de *B* (*Ensi con ele tint*) par celle qu'il a trouvée dans *uAS*. En fait il n'y a que *S* (*Si con elle tient*) qui donne cette leçon corrigée, parce qu'on lit *Ensi con ele tient* dans *u* et *Ensi com el tient* dans *A*; même si le verbe est au présent, la locution conjonctive est celle qu'on trouve dans *B*. En enregistrant *uA*, l'éditeur aurait dû signaler leurs divergences par rapport à la leçon qu'il a adoptée. Le troisième exemple se trouve au vers 20641. Son apparat dit que la leçon de *B* (*Et par*) est corrigée en *Par la rue tout contreval* d'après *uAS*. Certes, aucun des trois manuscrits n'a la conjonc-

tion *et* au début, mais seul *S* a la préposition *par* (écrite en abrégé), alors que *u* commence le vers par *por* (écrit en toutes lettres) et que *A* donne une leçon un peu différente: *Parmi l. r. c.* Il faudrait donc préciser que la leçon corrigée provient plutôt de *Su* et que *u* donne *por* au lieu de *par*. On a un autre cas de figure dans l'apparat de 20720. F. Lecoy y signale que la leçon corrigée *grant* provient de *AS*. Or si l'on consulte *u*, on voit que lui aussi donne *grant*. On ne voit pas pourquoi son sigle a été omis dans l'apparat. Le dernier exemple se trouve au vers 20817. Là, la leçon de *B* (*de ces liiens*) est remplacée par *de ce liien* d'après *AS* si l'on en croit l'apparat. Mais si *A* donne bien *de ce lien*, *S* se sert d'un autre démonstratif: *de cest lien*. Il vaudrait donc mieux dire que la leçon corrigée provient de *A*.

Ainsi, si je compte bien, sur les vingt-cinq corrections que l'éditeur a introduites à son manuscrit de base en mentionnant ses sources, on a quinze cas (ou seize si l'on inclut le vers 20691 où la leçon rejetée est erronée) qui ont besoin d'une amélioration. La proportion n'est-elle pas un peu inquiétante?

En ce qui concerne l'apparat, on pourrait ajouter encore un autre point qui distingue l'édition de F. Lecoy de celles qui nous sont familières. En lisant le texte imprimé, on a l'impression que le manuscrit de base est écrit sans accidents, car aucun repentir n'est signalé. Or si l'on se reporte au manuscrit, on voit que comme tout le monde le copiste commet des fautes et qu'il les corrige quand il s'en aperçoit. Par exemple, au vers 20550 *ors* est exponctué entre *il* et *trovast* (et non *trouvast*, v. ci-dessus). De même, *f* (ou *s*?) est exponctué avant *aidier* au vers 20663. Par ailleurs, au vers 20761 *saisie* est biffé entre *avés* et *servie*. Il arrive aussi que le copiste ne signale pas la faute qu'il a commise. Ainsi, après 20652 *B* répète le vers 20649 sans doute parce que les vers 20648 et 20652 se ressemblent trop. Mais F. Lecoy passe sous silence cette inadvertance.

Quant aux variantes, elles sont délibérément exclues comme l'indique F. Lecoy dans son introduction (p. XI). Mais on peut se demander si leur relevé est vraiment «sans grand profit», car on trouve des cas intéressants, dont au moins deux n'ont pas échappé à la vigilance de Gdf. En effet, Gdf qui a bien dépouillé *S*, manuscrit de l'Est contenant des graphies particulières, enregistre en 4, 140c s.v. *freschet* le passage suivant: *D'erbe frochette bien novelle*. Sa citation, qui est exacte, correspond au vers 20584 (*D'erbe verde fresce et nouviele*) de l'édition bien qu'elle ne soit pas enregistrée comme variante; quant à *uA*, ils donnent *D'e. vert f. et bien n.* Certes la forme de *S* n'est pas passée dans le FEW 15, 2, 174b afr. mfr. *freschet* (13e-15e s.), mais on aurait aimé que l'éditeur la signalât dans l'apparat.

Dans l'état actuel, son édition ne nous permet pas de vérifier l'attestation que Gdf a tirée de *S*. Un autre passage que Gdf a cité d'après le même manuscrit se trouve en 1, 310a s.v. *aorous* adj. au sens de «vénéré». Dans cet article on n'a que cette attestation et celle-ci est passée ensuite dans le FEW 24, 177a s.v. ADORARE: afr. *aorous* adj. «vénéré» (hap. 13e s.); il y est fait allusion aussi dans le FEW 25, 898b note 9. Avant de l'enregistrer, le FEW aurait dû vérifier si le mot a bien ce sens dans le passage. Or il correspond au vers 20797 de l'édition:

Nostre Dame de cuer ama,
tant le siervi et honnera
qu'ele le fist si grassieus,
si amé et si eüreus 20797
que pour saint honme le tenoient
cil qui son estre connissoient.

On voit ainsi que cette attestation est à ranger dans le FEW 25, 887b s.v. AUGURIUM, sans doute comme relevant de afr. mfr. *eüros/heureux* «béni» (13e-15e s.). Quant aux autres témoins, *u* donne *anvïous* à cet endroit tandis que les vers 20796-97 manquent dans *A*. Si F. Lecoy avait recueilli la variante graphique de *S*, il aurait facilité la tâche de ceux qui veulent contrôler la citation que Gdf a enregistrée comme hapax et que le FEW mentionne dans deux endroits sans remettre en cause l'interprétation de sa source.

Parmi les autres variantes, il y en a qui pourraient intéresser les lexicographes. Prenons comme exemple les vers 20760-64. Ils font partie du discours que le fils qui vient d'être sauvé par la Vierge tient à sa mère. Le passage est imprimé dans l'édition comme il suit:

Ensi si m'a rendu la vie 20760
cele que vouz avés servie,
si la servés dusqu'en la fin,
et je vouz jur et vouz destin
que je de cuer le servirai:

Bien que F. Lecoy ne signale aucune variante pour cette phrase, elle fait l'objet de modifications importantes dans *A* et *S*. Voici ce qu'ils nous transmettent:

A, f. 134b	*S*, f. 137a
Mes cele m'a rendu la vie	Ensi que m'a randu la vie
Que vous avez toz jors servie.	Cele que vos avez servie,
Or la servez du cuer tout dis	Certes je me juge et destin
Et je meïsme m'establis	Que je de bon cuer et de fin
Que je de cuer la serviré.	La douce dame servira

L'emploi pronominal de *establir soi* «décider» qu'on lit dans *A* n'est pas enregistré dans le TL et mériterait d'être signalé. D'autre part, l'attestation de *destiner soi*, qui se retrouve dans *u* (*je me juge et me destin*) au passage correspondant au vers 20763, serait digne d'être relevée puisque le TL 2, 1771, 33 n'en connaît qu'un seul exemple.

Même s'il ne s'agit pas d'emplois si rares, on peut trouver parmi les variantes des cas intéressants. Ainsi, l'attestation de la forme *degaiber* qu'on lit dans *S* à la place de *destourner* du vers 20617 serait à ajouter au DEAF G 18, 21. D'autre part, les vers 20620-21 (*Et li musars si quiert le sot; Ensi boivent a un escot*) sont remplacés dans *S* par *Et li muez si q. lou sort; E. b. en .i. concort*. Cette attestation de *concort* serait à ajouter à Gdf 2, 222b. De son côté, la leçon de *S* (*ou fust chaveliez*) pour *au fust atachiés* de 20715 (cf. ci-dessus) pourrait être ajoutée au TL 2, 373. Il en va de même pour la leçon de *A* (*ravoiera*) qui correspond à *avoiera* du vers 20814; on pourrait la ranger dans le TL 8, 359. Même les variantes graphiques peuvent contenir des cas dignes d'intérêt. Par exemple, le s.m. *samedi* de 20630 est écrit *semadi* dans *u* et *sambadi* dans *S*. Ces attestations seraient à ajouter au FEW 11, 2a s.v. SABBATUM qui enregistre *semadi* (Orl. Nevers, St-Quentin) et *sambadi* (bourg. 14^{e} s.); cf. aussi GdfC 10, 623b. Ainsi les variantes ne sont-elles pas si insignifiantes que le laisserait croire la déclaration de F. Lecoy. Pour les autres cas trouvés dans Pères65L, j'en donnerai des exemples ci-dessous en appendice.

Sans doute, les remarques que j'ai faites jusqu'ici sembleraient trop futiles aux yeux des lecteurs et l'édition en question ne paraîtrait pas plus mauvaise que d'autres productions. Mais si l'on examine d'autres contes, on s'apercevra que les types d'imperfections que j'ai présentés à partir du seul conte de *Mère* se retrouvent ailleurs et qu'il y a même des cas plus graves.

Ainsi, on peut citer comme fautes de lecture ou d'impression les cas suivants. D'abord, la forme étrange *aamance* qu'on lit dans Pères46L, au vers 25775 est en fait à lire *amaance* (à cet endroit *C* f. 129d donne *esmaiance*, *u* f. 115b, *esmeance* et *A* f. 106d, *ameance*; le passage manque dans *S* qui s'arrête au vers 25603, voir ci-dessous). Le glossaire qui range l'entrée *aamance* après *alumer* (p. 347b) doit être aussi corrigé. L'ordre moderne de pronoms personnels qu'on trouve dans *bien te l'os dire* du vers 25806 (dans le même Pères46L) est également une faute d'impression, puisque *B* donne *le t'os*, leçon qu'on lit aussi dans *C* f. 130a, *u* f. 115d et *A* f. 107a. Il ne faudrait donc pas citer le texte de l'édition comme un témoignage précoce de l'ordre *te* + *le*. Par ailleurs, les deux vers faux qu'on rencontre à la p. 236 ont chacun huit syllabes dans le manuscrit.

Il s'agit du vers 26781 (*Cil li respondi: «Biau sire chiers,*) et du vers 26793 (*– Par foi, dist cil, je ne voi*) de Pères50L. Pour le premier cas, au lieu de *respondi* il fallait imprimer *respont* qu'on lit dans *B* (ou corriger en *Cil respondi* d'après la leçon de *C* f. 136c, *u* f. 126a et *A* f. 112a) et pour le second, *je* est à remplacer par *mie* (leçon partagée par *C* f. 136d, *u* f. 126a et *A* f. 112b) en suivant la leçon du manuscrit. À la même p. 236, le curieux *s* qu'on a dans *je ne soies decheüs* du vers 26811 n'est pas dans le manuscrit, où l'on a *soie* comme on peut s'y attendre.

À la même page, on a un cas de correction implicite. C'est la forme *vorrai* qu'on lit au vers 26806 et qui est écrite en fait *vorra* dans *B*. Comme la première personne est nécessaire dans le contexte (*C* f. 136d et *A* f. 112b donnent respectivement *vodrai* et *voudré* tandis qu'on lit *voudra* dans *u* f. 126b), F. Lecoy a modifié la terminaison mais sans avertir les lecteurs de son intervention. Un autre cas de correction implicite se trouve à la page suivante. Il s'agit du vers 26815: *Grans biens vous em poroit venir*. Cette leçon ne correspond pas tout à fait à *B* qui donne: *Grans biens em poroit bien venir*. L'éditeur qui a considéré comme fautive la répétition du mot *bien* a amélioré le texte en s'inspirant apparemment de *C* f. 136d, *u* f. 126b et *A* f. 112b qui offrent une meilleure leçon: *Granz biens vos en porroit venir*. Une indication dans l'apparat aurait été nécessaire pour signaler la correction. Même pour un mot rare, on a une modification tacite apportée au manuscrit de base. En lisant *Runge moustier et ricouars* au vers 25397 de Pères45L, personne n'imaginerait que *B* n'a pas le mot *ricouars*, que le glossaire a d'ailleurs renoncé à traduire. Mais si l'on consulte le manuscrit, on voit que le copiste répète le mot *papelars* qui se trouvait à la fin du vers précédent et que l'éditeur a emprunté cette leçon précieuse en s'inspirant de *CS*. En effet, on lit *ricouarz* dans *C* f. 154d et *ricoairt* dans *S* f. 167c tandis que *u* f. 111c donne *recounart* et que *A* f. 105c qui a supprimé la fin du conte n'a pas de passage correspondant. Il faudrait donc préciser dans quels manuscrits se trouve le mot et l'on pourrait signaler que Gdf 7, 187c l'a cité, justement d'après *C* et *S* (son indication «Ars. 425» doit être lue «Ars. 3641»), avec un point d'interrogation au lieu de définition.

Le cas de changements introduits implicitement dans les leçons d'autres manuscrits peut être illustré par les vers 26134-39 de Pères47L. Ces six vers manquant dans *B*, l'éditeur les a suppléés d'après *C* f. 132b et *u* f. 119a-b. Or son texte imprimé contient à chaque ligne une ou deux retouches de F. Lecoy. Citons le passage d'après l'édition, et pour montrer le travail de l'éditeur, je mets en italiques les mots modifiés et donne les leçons de *C* et éventuellement de *u*.

De li pieça *mais* ne parlé,	*mes* ds Cu
dont je me sai mout *mauvais* gré.	*donc* ds C, *malvés* ds C
Pour ce me *plaist* et siet a m'ame	*Por* ds C, *plest* ds Cu
que je *vous* die de ma dame	*vos* ds Cu
un biau miracle *assés briement*	*assez* ds Cu
que j'ai apris *nouvelement.*	*novelement* ds C, *novellemant* ds u

On pourrait se demander si tant de modifications étaient nécessaires et s'il fallait vraiment forger un texte graphiquement homogène.

Quant au manque de précision dans l'apparat, il se trouve par exemple à la p. 199 (Pères46L). En bas, on lit «La fin du conte mq dans *S*» sans indication du vers auquel cette note se rapporte. Comme elle est mise après la leçon rejetée du vers 25595, les lecteurs s'imagineraient sans doute que *S* s'interrompt au vers 25595. Or Gdf 1, 229a s.v. *aloé* cite d'après *S* les vers 25599-600. Si l'on consulte le manuscrit, on voit que Gdf n'a pas inventé ce passage même s'il donne au mot un sens erroné et que c'est à partir du vers 25604 que *S* n'a pas le texte. Il faudrait par conséquent ajouter l'indication du vers dans la note en question.

En ce qui concerne les variantes, bien que l'introduction nie leur richesse, quelques indications qu'on lit dans le glossaire laissent penser que F. Lecoy n'était pas si négatif à leur égard, du moins jusqu'à une certaine période de préparation. En effet, les articles *amoncelee*, *gaïtel* et *regrinast* renvoient aux variantes qui ne sont pas enregistrées dans l'apparat et l'entrée *promonnose* du glossaire du tome II se réfère aux variantes de Pères44/46 qui ne sont pas relevées non plus dans l'apparat du tome III. Pour satisfaire la curiosité que le glossaire aurait sans doute éveillée, je donne les passages en question avec les variantes des manuscrits de contrôle. D'abord, le mot *amoncelee* que le glossaire qualifie de «? texte douteux» se lit dans Pères69L, au vers 23078:

et servés Dieu et Nostre Dame,	
qui est la clartés et la genme	
tres prescieuse amoncelee:	23078
la est toute douçours trouvee.	

Si *C* f. 149d donne la même leçon que *B*, on lit *p. enmielee* dans *u* f. 87c et *p. et enmiellee* dans *S* f. 152b tandis que *A* f. 144b n'a pas les vers 23078-79. On pourrait ajouter la variante de *uS* (*enmiel(l)ee*) au glossaire s.v. *enmielee* qui en cite un exemple au sens de «qui a la saveur du miel», attesté au vers 25757 de Pères46L, encore que la leçon de 25757 est empruntée à *u* f. 115b (l'apparat renvoie à *CuA* mais *C* f. 129d donne

amielee [leçon citée par Gdf 1, 265c, d'où FEW 6, 1, 651a] et *A* f. 106d *enmiellee*).

Quant au mot *gaïtel* à propos duquel le glossaire indique qu'il se trouve en «24356 var.» au sens de «bourse, tirelire (?)», il est dans une des variantes correspondant au vers 24356 de Pères72L:

> Pour avoir boursses et atraire
> deniers dedens lor rigotiaus 24356
> estoient fier et desloiaus.

À la place de *rigotiaus*, *C* f. 123b donne *ganteriax* (leçon relevée par Gdf 4, 219c, d'où DEAF G 128), *u* f. 100c *garitiaus* tandis que *S* f. 160d modifie le vers en *Et mettre dedanz lor gaitiax* et que *A* f. 150c offre une leçon isolée: *Deniers a fere leur aviax*. Ainsi, la leçon de *S* (*gaitiax*) est à ajouter au DEAF G 61 qui n'en connaît qu'un seul exemple tiré de AvocasR et celle de *u* (*garitiaus*) pourrait être rangée dans le FEW 17, 526b; cf. aussi DEAF G 266, 39.

Le mot *regrinast* que le glossaire qualifie de «texte douteux» se lit dans Pères66L, au vers 21071:

> Trop malement cil se deçoit
> qui adiés se vieut revengier,
> ançois vorroit vis erragier
> tex i a qu'il ne se vengast
> et qu'il touz jours ne regrinast. 21071
> [*B* a *qu'i* au lieu de *qu'il* au vers 21071]

Pour ce passage, *C* f. 119c donne *restrivast*, *u* f. 73c *regrevast*, *A* f. 135d *rechignast* et *S* f. 139a *regroignaist*. Les mots ici attestés sont intéressants. On peut ajouter l'attestation de *B* (*regrinier*) au DEAF G 1401 puisqu'elle est antérieure à celle de JPreisLiègeB pour l'emploi intransitif. Celle de *C* (*restriver*) est précieuse puisque le verbe manque au TL et qu'il n'est enregistré dans Gdf 7, 132a qu'avec un exemple postérieur. La leçon de *u* (*regrever*) est à mettre dans le DEAF G 1365, 23 qui n'a pas d'exemple de l'emploi absolu. L'attestation de *A* (*rechignier*), assez banale, est à ajouter au TL 8, 417, tandis que celle de *S* (*regroignier*) mérite d'être rangée dans le DEAF G 1447 puisqu'on n'en connaît pas beaucoup d'exemples.

Avant de terminer, disons un mot sur un autre terme obscur. Dans le glossaire du tome II s.v. *promonnose*, F. Lecoy s'est référé à Gdf 6, 269 qui avait recueilli deux exemples du mot dans Pères44 et Pères46 et il a noté que «les mss hésitent là aussi entre *pourmoneus* et *poumoneus*». Certes le

glossaire du tome III a deux entrées *ponmoneuse* «27217, cf. *pormeneuse*» et *pormeneus* «25684, cf. *ponmoneuse* et *promonose* [lire *promonnose*] au glossaire du tome II», mais l'apparat de ces deux vers passe sous silence les hésitations des manuscrits. Voici le vers 25684, qui se trouve dans Pères46L:

li cors est ors et pormeneus, 25684
li cors est vieus et perecheus,

Ce texte est basé sur *B*. Dans le passage correspondant, *u* f. 114c a une leçon identique, tandis que *C* f. 129b donne *ponmoneus* et qu'on lit *pormeneurs* <: *pereceus*> dans *A* f. 106c.

Quant au vers 27217, il est dans Pères44L. Comme *B* ne transmet pas ce conte, l'édition est fondée sur *C*:

tant que de bien se metent hors
por la char et laide et honteuse,
plaine d'ordure et ponmoneuse, 27217
plaine de feu et de brasier.

Pour ce passage, *A* f. 103c donne *pomeneuse* et *u* f. 56a *pormoneuse*, tandis que *S* f. 127c lui substitue un mot différent: *vermeleuse*. La leçon de *S* peut être ajoutée au TL 10, 297, 33.

Ces quelques exemples que j'ai pris à partir des indications de l'éditeur lui-même auraient montré que les variantes ont un intérêt indéniable pour tous ceux qui s'intéressent à l'ancien français.

Comme on l'aura constaté, l'édition de *la Vie des Pères* publiée par F. Lecoy semble avoir besoin d'être revue et corrigée. Est-ce un acte iconoclaste de toucher à l'œuvre du vénéré maître de philologie? Mais le texte du 13e siècle et les manuscrits qui nous l'ont transmis mériteraient d'être traités avec un peu plus de soin, d'autant qu'il s'agit d'une belle réussite littéraire. En fait, c'est rendre hommage à la mémoire de F. Lecoy que de proposer une version amendée de son édition et d'inciter les érudits à publier des éditions critiques des contes les plus intéressants. Si l'on laissait l'édition dans l'état où elle est, il est à craindre que les linguistes et les lexicographes ne puissent pas utiliser *la Vie des Pères* avec toute la sécurité nécessaire. Et ce serait vraiment dommage(*).

Tokyo. Takeshi MATSUMURA

(*) Je remercie Madame May Plouzeau et Monsieur Gilles Roques des remarques qu'ils ont faites en lisant mon tapuscrit.

Appendice

Pour souligner que les variantes sont plus nombreuses que l'édition le laisserait croire, j'en présente ici quelques choix dont je n'ai pas parlé ci-dessus, tout en me limitant à Pères65.

A qui abrège souvent le texte n'a ni le vers 20531 ni le vers 20533; il en va de même pour les vers 20551-53, 20555, 20686-87, 20782-83; – au vers 20535 à la place de *se garissoient*, *A* donne *se chevissoient*; – au vers 20537 (*Si envïex et si divers*) on lit *Si anemis et si despers* dans *u*; – la leçon de *A* qui correspond au vers 20546 (*se peloient au dés*, leçon corrigée) est *se desnuoit as dez*; – on lit au vers 20549 (*Ne remanoit a efforcier*) *Ne remenoit a aforcier* dans *S* et *Ne demoroit que aforcier* dans *u*; – la leçon de *u* pour le vers 20553 (... *s'estoit pris*) est *s'estoit mis*; – au vers 20554, les variantes graphiques de *u* (*cope geule*), de *A* (*coupe gueule*) et de *S* (*cope goule*) pour *coupe gheule* mériteraient d'être relevées, cf. DEAF G 960, 46 qui cite ce passage d'après *B*; – au vers 20557, à *em prison* du texte correspond *a juïse* dans *uAS*; la leçon de *B* est donc isolée; – pour le vers 20562 (*Sa mere veve demoura*), on lit *Sa fame v.* dans *A*, *La feme v.* dans *S*, et *La vove fame d.* dans *u*; là aussi *B* donne une leçon isolée; – la leçon de *u* pour le vers 20565 (*honneroit*) est *aoroit*; – pour le vers 20567 (*Ele manoit jouste une eglise*) on a *E. demoroit lez u.* dans *S*; – on lit pour le vers 20580 (*Que n'en voloit son cuer mouvoir*) *Qu'el n'en v. oster son cuer* dans *A* et *Q. ne veloit oster son cuer* dans *u*; – à la place de *aprestee* en 20593, on lit *espretee* dans *u*; – en 20594, on lit *sonoit* dans *S* à la place de *venoit*; – pour le vers 20598 (*Et l'erbe fresce...*) on a *E. l'e. vert* dans *A*; – au vers 20599, la leçon de *B* (*Ja puiz...*) est isolée puisqu'on lit *Ja mes* dans *uA* et *Je mais* dans *S*; – on lit *aise* dans *S* au lieu de *joie* au vers 20601; – au vers 20606 (*Qui le sevent amer...*) *A* donne *Q. l. s. servir*; – dans *u* on lit *savoit* à la place de *sentoit* au vers 20607; – Au vers 20609 (... *a son avis* [mettre une virgule au lieu de point]) on a *a s. devis* dans *uS* et *a s. deviz* dans *A*; la leçon de *B* est donc isolée et la variante *a son devis/deviz* «selon son souhait» (attestation à ajouter au TL 2, 1873, 20) semble préférable dans le contexte; – au vers 20615 (*Que li mauvais si ont envie*) correspond *Les mauvés ont toz jorz e.* dans *A*; – pour le vers 20623 (*Et li musars...*) on a *Et li mauvais* dans *uS* et *Et le mauvés* dans *A*; ici aussi *B* donne une leçon isolée; – les vers 20627-28 (*La boine feme se tint bien Et servi...*) deviennent *La preudefame se t. b. A servir* dans *A*; – au vers 20644, on lit *en la rue* dans *u*, *enmi la rue* dans *A* et *et grant huee* dans *S* à la place de *par le rue*; – les vers 20651-52 (*Une vielle court erraument Qui entra dedenz le moustier*) sont remplacés par *U. v. tout maintenant L'encontra d. l. m.* dans *A*; – à la place de l'interjection *Ahi* du vers 20655, *u* donne *Aï* et on lit *Haï* dans *S*; cf. DEAF H 27; – le vers 20656 (... *neenz dolereuse*) se lit *lasse d.* dans *uA* et *feme d.* dans *S*; – *uA* donnent *meseüreuse* au lieu de *maleüreuse* au vers 20657; l'attestation de *meseüreuse* serait à ajouter au FEW 25, 889a; – au vers 20659 (*Ton seul enfant...*), on lit *T. chier e.* dans *A*; – les vers 20663-64 (*Aussi conme aidier te deüst. Or i pert ta papelardie* [lire *papalardie*, voir ci-dessus]) sont remplacés par *Ausi con se Dex te deüst Oïr par ta popelardie* dans *u*; – au vers 20670, on lit *Mere con mere* dans *A* au lieu de *Mere que mere*; – à la place de *cela* en 20673, on a *mena* dans *u*; – les vers 20682-82 (*Douce dame de maïsté, Dame, qui par vostre bonté*) se lisent *Dame que por vostre bonté Estes en si grant digneté* dans *u*; – au vers 20691 on a *douce* dans *uS* à la place de *roial*, leçon corrigée d'après *A*; – *S* donne *florit* au lieu de *s'esmut* au vers 20692; – à la fin des vers 20694-95 *humelité* et *virginité* sont intervertis dans *S*; – le

vers 20697 (*Pour l'oudour qu'an la flour trouva*) se lit *Por la doçour que il trova* dans *S*; – au vers 20705, on lit *Du desconfort ou elle estoit* dans *A* au lieu de *Toute desconfortee estoit*; – les vers 20709-10 (*Onques a vouz ne failli nus Qui vouz apielast de boin cuer*) se lisent *Ert mon enfant ensi perdus? Ce ne porroit estre a nul fuer* dans *A*; – au vers 20725, on lit *garda* dans *S* à la place de *sauva*; – le vers 20730 (*I fist apertes...*) se lit *Fist molt apertes* dans *S* et *A* donne *aparoir* au lieu de *apertes*; – au vers 20733, à la place de *desbandés* on a *toz bandez* dans *S*; – l'adjectif *clere* de 20735 est remplacé par *chiere* dans *uS*; – le substantif *clarté* de 20737 est remplacé par *biauté* dans *A*; – on lit *ramena* dans *u* au lieu de *i amena* au vers 20746; de son côté, dans *S* les vers 20746-47 (*Que Nostre Dame i amena. Sa mere a li tantost tira:*) sont intervertis et se lisent *Sa mere maintenant tira Qui Nostre Dame amena*; – au vers 20748 (*«Biele mere, laissiés, laissiés*), le 1er *laissiés* est remplacé par *dit il* dans *u* et *dist il* dans *S*; – l'impératif *vous rapaiés* de 20749 est remplacé par *vos apaiez* dans *u* et *vos repariez* dans *S*; – le vers 20751 (*Mes lieus appareilliés ert ja*) se lit *Et m. l. estoit livrez ja* dans *S*; – au vers 20759, *mis estoie* est remplacé par *me metoie* dans *S*; – le vers 20765 (*Em blanche* [lire *blance*, voir ci-dessus] *ordre m'enserrerai* [voir ci-dessus sur cette dernière forme]) se lit *En ordre blanc...* dans *u* et *Ne ja ne m'en restrainderé* dans *A*; – le début de 20768 (*Conme je vueil*) se lit *Con ore v.* dans *u*, *Con je or v.* dans *A* et *Comme or v.* dans *S*; – le vers 20769 (*Pour rien je ne voeil plus atendre*) est remplacé dans *A* par *En abaïe me veil rendre*; – au vers 20770 (*Je m'en vois, venés aprés moi*), le début se lit *G'i vois or v.* dans *A* et on a *avec* dans *uAS* à la place de *aprés*; la leçon *aprés* qu'on ne trouve que dans *B* est-elle défendable? On peut se poser la question si l'on tient compte du vers 20778 qui décrit le mouvement de la mère et de son fils (*Ensi s'en va aveuc son fil*); – les vers 20773-74 (*Devant l'autel a estendu Son cors en grasces Deu* [lire *Dieu*, voir ci-dessus] *rendant*) sont construits différemment dans *A*: *D. l'a. ou e. Fu son c. en g. r.* et, dans *u*, on lit au vers 20774 *c. en crois g. r.*; – au vers 20783, *S* donne *besoigne procura* au lieu de *besoigne en* [lire *em*, voir ci-dessus] *pourtraita*; – on lit *retorna* dans *S* à la place de *repaira* au vers 20788; – le verbe *se maintint* de 20792 est remplacé par *se contint* dans *u*; – Au vers 20793 (*Par son boin sens prestres devint*), *A* donne *Que li vallez p. d.*; – le vers 20799 (*Cil qui son estre connissoient*) se lit *Tuit cil q. bien lo c.* dans *u*; – le vers 20801 (*Sainz hom fu et de boine vie*) est remplacé par *Nostre Dame n'oblia mie* dans *A*, qui supprime les deux vers suivants et transforme le vers 20804 (*La bonté que faite li ot*) en *Pour l'amour que fete li ot*; – au vers 20805, *uAS* donnent la locution adverbiale *longue piece* à la place de *boine pieche*; la leçon de *B* est donc isolée et la variante *longue piece* est à ajouter au TL 7, 910, 20 qui n'en cite que deux exemples; – au vers 20815, à la place de *un Ave maria*, on lit *son A. m.* dans *uA*; – au vers 20818 (*Dont cil enfes fu delivrés*), *cil* de *B* ne se retrouve pas ailleurs puisque *uAS* donnent l'article *li*; dans le même vers 20818, *delivrés* est remplacé par *deliez* dans *S*.